


| | | |
|--------------|--------|----|
| 3.00 crédits | 15.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|---|---|
| Enseignants | Rombouts Annemie ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre l'interaction entre la réalité (internationale) et la réglementation (nationale), entre les acteurs dans le processus réglementaire, entre réglementation et supervision. comprendre comment (les) différents services/fonctions au sein de l'industrie financière sont abordés par la réglementation comprendre la relation entre réglementation et éthique, entre réglementation et supervision, entre réglementation et risques |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Examen écrit. |
| Méthodes d'enseignement | Cours ex-cathedra. |
| Contenu | <p>Le cours aborde l'édifice réglementaire du secteur financier tel qu'il se présente depuis la grande crise financière de 2007-2008 et traite des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les objectifs de l'édifice réglementaire du secteur financier le processus législatif (de standards mondiaux à législation nationale) et les choix qui s'imposent aux régulateurs tant en termes de champ d'application, d'instrument législatif que de modèle de réglementation (le 'toolkit' réglementaire) ; les <i>building blocks</i> essentiels des 4 piliers de l'édifice réglementaire à savoir 1) les mesures visant à assurer la stabilité des acteurs du système financier, 2) celles dont l'objectif est de protéger ses utilisateurs, 3) celles qui augmentent la transparence des marchés financiers et 4) les mesures de nature institutionnelle visant à assurer une supervision efficace du secteur ; les concepts clé et les facteurs de succès, tout comme les risques et défis inhérents à la création d'un marché unique de produits et services financiers ; vers l'avenir : <ul style="list-style-type: none"> la manière dont la réglementation/les régulateurs appréhendent des nouveaux risques, tels les risques inhérents aux cryptomonnaies ; la manière dont la réglementation/les régulateurs mettent le système financier à l'ouvrage pour atteindre des objectifs plus larges, tels la lutte contre le changement climatique. |
| Bibliographie | Aucune |
| Autres infos | Charge horaire : 15h - 3 ECTS |
| Faculté ou entité en charge: | ESPB |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|---|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master de spécialisation en gestion des risques financiers (horaire décalé) | GRFB2MC | 3 | |  |